

# **Justice** Makers

2017 Compétition pour la prévention de la torture en Afrique de la Francophonie

# LAJUSTICE N'ATTEND PAS

Pour plus d'informations rendez-vous sur justicemakers.ibj.org





Gouvernement du Canada

Government of Canada



# **SOMMAIRE**

A	4
A propos d'International Bridges to Justice	

- À propos de la compétition JusticeMakers 2
- Compétition JusticeMakers 2017 pour la prévention de la torture
  - JusticeMakers 2017 Competition Judges 4

Lauréats de la compétition JusticeMakers 2017 pour la prévention de la torture

Papa Amadou BA 6

Ibrahima Sory DIALLO

Thérèse DONU 7

Noéllie Iyewa GAGLO

Francis KONE

Dieudonné MUNGUWAMPAGA

Gisèle NGUNGUA SANGUA

Khadi OUEDRAOGO SY

Charlotte TCHAKOUNTE 10

Wminpiou Gontran WALE SOME





#### INTERNATIONAL BRIDGES TO JUSTICE

#### Mettre fin à la torture au 21e siècle

Dans des pays du monde entier, les violations systématiques des droits humains déguisées en procédures judiciaires routinières sont une réalité journalière. Les affronts dont souffrent un grand nombre d'individus accusés d'infractions représentent une injustice colossale qui se cache sous nos yeux. En dépit des progrès considérables effectués ces dernières années par nombre de pays en ce qui concerne la reconnaissance formelle des conventions internationales sur la justice pénale, les lois nationales sensées protéger les droits des défendeurs n'ont aucun impact, par manque de mise en œuvre effective. IBJ est convaincu que des avocats de la défense pénale compétents, munis des formations et soutiens adéquats, sont la clef qui permettra de libérer le potentiel complet des réformes de la justice pénale.

International Bridges to Justice est dédié à la garantie des droits juridiques fondamentaux des individus ordinaires à travers le monde. Spécifiquement, IBJ vise à garantir à chaque individu le droit à une représentation juridique compétente, le droit d'être protégé contre tout traitement cruel ou inhabituel et le droit à un procès équitable. IBJ a fourni une représentation juridique à plus de 31 000 individus dans le monde entier. Elle a également établi des Centres de ressources juridiques au Burundi, au Cambodge, en Chine, en République Démocratique du Congo, en Inde, au Rwanda, et au Zimbabwe. Grâce à ses 7 programmes pays, IBJ offre une assistance juridique directe à ceux qui en ont besoin, forme des avocats, organise des tables rondes pour les responsables du secteur de la justice, et organise des campagnes d'information sur les droits juridiques.

#### Théorie du changement

La mission d'IBJ est de dimension mondiale, rassemblant une communauté mondiale de défenseurs et d'avocats des droits juridiques pour soutenir le travail d'avocats de la défense pénale dans les pays en développement. Chacun des programmes pays d'IBJ travaille à la fois au niveau national, dans le but d'influencer les décisionnaires pour engendrer des réformes systémiques, et au niveau local, où IBJ encourage les transformations à la base à travers des formations, des tables rondes de la justice pénale, des campagnes d'information sur les droits, et l'assistance juridique aux accusés indigents par l'intermédiaire des Centres de ressources juridiques.





## JUSTICEMAKERS Nos héros de la justice pénale

Le programme JusticeMakers est un élément clef de la stratégie d'IBJ pour améliorer l'accès à la justice. En connectant, en formant, et en accordant un soutien financier à ces innovateurs sociaux, le programme JusticeMakers donne aux avocats et défenseurs locaux des droits humains les moyens de faire progresser la justice dans leurs communautés. Permettre à des défenseurs locaux des droits humains de gérer des projets sur le terrain pour renforcer la mise en œuvre des droits processuels s'est révélé être une méthode extrêmement efficace pour atteindre et soutenir les personnes dans le besoin. La compétition annuelle JusticeMakers alloue la somme de \$5,000 à des « héros de la justice pénale », pour mettre en œuvre leurs initiatives au niveau local.

Le programme a permis à IBJ d'étendre de manière significative sa portée internationale, tout en conservant son engagement pour la protection des droits juridiques au niveau local. À ce jour, IBJ a organisé sept compétitions JusticeMakers. La compétition inaugurale, en 2008, a attribué 11 bourses. En 2010, IBJ n'organisa pas une, mais deux compétitions JusticeMakers : la compétition JusticeMakers pour l'Asie, qui s'est terminée en mai 2010, et une compétition mondiale se concentrant particulièrement sur l'Amérique latine, terminée en décembre 2010. En 2012, la compétition mondiale JusticeMakers VIH/SIDA s'est focalisée sur l'avancement des réformes juridiques pour la protection des droits humains des personnes vivant avec ou vulnérables au VIH/SIDA au sein du système judiciaire. La compétition JusticeMakers 2014 attribua quant à elle 9 bourses, et la compétition JusticeMakers 2015 visa particulièrement les jeunes avocats dans la région ASEAN.

Aujourd'hui, avec les 10 nouveaux lauréats de la compétition JusticeMakers 2017 pour la prévention de la torture en Afrique de la Francophonie, 69 lauréats JusticeMakers opèrent désormais dans 42 pays différents. La compétition 2017 est soutenue par Affaires Mondiales Canada.



### LA COMPÉTITION JUSTICEMAKERS 2017 POUR LA PRÉVENTION DE LA TORTURE EN AFRIQUE DE LA FRANCOPHONIE

International Bridges to Justice (IBJ) accueille aujourd'hui 10 nouveaux lauréats JusticeMakers dans la communauté JusticeMakers, marquant la fin d'une compétition de 4 mois pour la prévention de la torture en Afrique de la francophonie. La compétition invitait les candidats ayant des stratégies innovantes pour prévenir la torture et protéger les droits juridiques à postuler pour un financement et soutien d'IBJ. C'était la première fois que la compétition se concentrait spécifiquement sur la région de l'Afrique de la Francophonie.

Grâce au généreux soutien d'Affaires Mondiales Canada, chaque lauréat JusticeMakers recevra 5000 USD pour mettre en œuvre son projet; deviendra un membre de la communauté JusticeMakers et rejoindra le réseau IBJ des 59 lauréats JusticeMakers précédents ; et bénéficiera des ressources d'IBJ, qui incluent un cours en ligne pour aider les gagnants à mettre en œuvre de leur projet.

Les 10 candidatures gagnantes pour la compétition JusticeMakers 2017 viennent de 7 pays : le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo, la Guinée, la Mauritanie et le Togo. 5 de ces projets sont dirigés par des femmes.

La compétition JusticeMakers est une opportunité unique pour les défenseurs des droits humains de défendre la cause de l'éradication de la torture comme moyen d'enquête. Le processus de sélection rigoureux et sélectif en fait une compétition particulièrement prestigieuse. Les gagnants de cette récompense sont reconnus internationalement et auront l'honneur d'être affiliés à IBJ.

# COMPÉTITION *JUSTICE*MAKERS 2017 POUR LA PRÉVENTION DE LA TORTURE EN AFRIQUE DE LA FRANCOPHONIE JUGES



KAREN TSE

Foundatrice & CEO de
International Bridges to Justice



Avocat à Genève & ancien Secrétaire général du Barreau pénal international

**PHILIPPE CURRAT** 



Président de la Commission des droits de l'homme & Bâtonnier de l'Ordre des Avocats vaudois

**ELIE ELKAIM** 



Avocate au Barreau de Kinshasa/Gombe et présidente du réseau Equitas en RDC

NATHALIE NANSHA MUKENDI MUGANGUZI



Avocat au barreau de Paris et ancien Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats de Mauritanie (ONA), & Président d'honneur de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB)

**AHMED SALEM BOUHOUBEYNI** 



Ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Burundi

**ISIDORE RUFYIKIRI** 

# LAURÉATS JUSTICEMAKERS 2017

POUR LA PRÉVENTION DE LA TORTURE EN AFRIQUE DE LA FRANCOPHONIE



#### PAPA AMADOU BA | MAURITANIE

#### Vulgarisation des droits civils et politiques en Mauritanie

L'amélioration de la démocratie et son corollaire les libertés publiques doit être tributaire" de l'observation stricte des droits civils et politiques."

M. Papa Amadou Ba détient un diplôme d'Études approfondies de droit de l'université de Nouakchott à Tunis. Il est également titulaire d'une maîtrise de droit de l'université de Nouakchott en Mauritanie. Aujourd'hui, M. Ba est président de la Lique Mauritanienne des Droits de L'Homme.

En Mauritanie, les forces de l'ordre ne sont ni formées, ni sensibilisées sur les droits humains. Le peuple n'est quant à lui, pas suffisamment au fait de ses droits et les revendiquent sans se les approprier au préalable. De plus, les organisations de défense des Droits de l'Homme ne disposent pas toujours des moyens financiers pour accompagner les parties prenantes dans le cadre de la défense et de la vulgarisation des droits de l'Homme.

Le projet de M. Papa Amadou Ba vise donc à renforcer les capacités des ayants droit en matière de droits civils et politiques. Grâce à la mise en place de son projet JusticeMakers, il sera capable de former des organisations de la société civile sur les droits civils et politiques à travers la mise en place par exemple de sessions de formations, par l'organisation avec le Ministère de la justice et celui de l'Intérieur, d'une journée de réflexion et d'échange sur les droits civils et politiques en Mauritanie, par des visites de terrain permettant d'évaluer le niveau d'observation des droits humains et pour finir, par l'élaboration d'un Guide des Droits civils et politiques en Mauritanie. Papa Amadou conçoit ce projet comme inclusif et permettant une meilleure compréhension de ces droits primordials.

#### IBRAHIMA SORY DIALLO | GUINÉE CONAKRY



Conférence nationale entre les acteurs de défense des droits humains, la justice et la sécurité sur la torture et la détention illégale en république de guinée Conakry

"La sécurité doit appliquer convenablement la loi c'est à-dire suivant le code pénal pour ne pas infliger la torture et la détention illégale."

Ibrahima Sory Diallo est docteur en médecine, enseignant chercheur et ancien activiste et politicien. Il a maintenant dix ans d'expériences dans la gestion de projets de santé publique. Il est, de plus, chargé de former les stagiaires au service d'imagerie et d'exploration fonctionnelle de Donka. Aussi, il est le président et fondateur de l'ONG Jeunesse Responsable. Après avoir été lui-même victime de détention arbitraire et de violences policières, Ibrahima est aujourd'hui coordinateur national de Prisonniers Sans Frontières.

Ibrahima Sory Diallo remarque qu'en Guinée Conakry, malgré les efforts fournis, la torture, la détention illégale et les procédures judiciaires trop longues persistent. Par ailleurs, le système de justice présente certaines lacunes comme la défaillance des procédures entre les instances judiciaires, la non application des lois, l'immixtion des personnalités politiques dans les décisions de justices et la corruption.

Son objectif global est de donner une vision innovante et une compréhension claire des différents aspects de la promotion et du respect des droits Humains afin d'enrayer la torture et la détention illégale en Guinée.

A travers son projet JusticeMakers, il va accompagner les détenus dans leur droit à un procès juste et équitable et dans des délais raisonnables et légaux, pousser et développer l'application du nouveau Code de Procédure Pénale pour désengorger les prisons, renforcer l'action des acteurs de défense des droits Humains dans le milieu carcéral et dans la vie courante.



#### THÉRÈSE DONU | TOGO

#### **Justice Pour Tous**

"Aujourd'hui encore, rares sont les femmes victimes de violences physiques et morales et de tortures qui peuvent s'adresser à la justice."

Thérèse Donu est diplômée d'une maîtrise en droit des affaires, d'un master en droit international et comparé de l'environnement et du certificat d'aptitude à la profession d'Avocat. Elle est aujourd'hui avocate au Barreau du Togo. Elle a beaucoup travaillé dans la défense des droits des femmes et des personnes LGBT. Ayant été témoin de cas d'abus et d'accusations pendant la garde à vue et la détention provisoire, Thérèse a développé une passion pour les droits de l'homme.

Thérèse Donu évoque les inégalités que subissent les femmes au Togo et les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle au sein du système judiciaire. Les catégories de personnes dont la situation est très alarmante face à la justice pénale sont : les travailleuses de sexe et les LGBT qui, en raison de leurs professions et orientations sexuelles, sont considérées comme étant en infraction et subissent de fortes discriminations. L'activité homosexuelle est illégale au Togo, entraînant une discrimination généralisée dans tous les domaines de la société.

Le projet Justice Pour Tous a comme objectif principal de garantir l'égalité de tous les citoyens devant la justice en amenant les individus à connaître leurs droits et à les revendiquer. Cela devient possible si les individus acceptent de saisir les autorités pour dénoncer les abus dont ils sont victimes ainsi qu'en formant des acteurs de la justice et des représentants de la société civile.

Il y a plusieurs dimensions à ce projet. La première est de former l'ensemble de la population sur l'égalité des êtres humains pour que les groupes visés ne soient plus victimes de discrimination et ce, à travers des campagnes radiophoniques et des sessions de formation. Le second est de faciliter l'accès à la justice pour ces personnes, rapporter les cas d'abus et aider à la défense et à la représentation des victimes devant les instances judiciaires, en travaillant avec des volontaires pour qu'ils recueillent les cas de torture au plus tôt dans les procédures judiciaires. Le dernier objectif est de construire des prisons pour femmes qui respectent les règles élémentaires d'hygiène adaptées à la physiologie de la femme.

#### NOÉLLIE IYEWA GAGLO | TOGO

#### Actions pour une représentation légale effective des prévenus de la prison civile de Lomé

"La question de l'absence et de l'effectivité de la représentation légale des prévenus est un réel problème et une véritable violation du droit de ces derniers à la justice et à un procès équitable."

Noellie Gaglo a une maîtrise en droit des affaires ainsi qu'un certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat. Elle a participé à différentes sessions de formations et séminaires. Elle est aujourd'hui avocate, trésorière générale de l'Union des Jeunes Avocats du Togo et travaille avec le collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo grâce auquel elle participe activement à la défense des droits de l'homme.

Noelli explique dans son projet les problèmes spécifiques liés aux femmes en milieu carcéral à Lomé. Elle recense notamment : l'exiguïté de leur quartier, l'accroissement du nombre de femmes détenues, les difficultés liées à l'accouchement et aux soins de leurs enfants et surtout, l'absence de représentation légale des prévenues, ce qui entraîne une surpopulation carcérale importante.

lci, l'objectif essentiel du projet est de mobiliser des collègues avocats défenseurs des droits humains pour offrir bénévolement une représentation légale aux femmes détenues. Ces dernières bénéficieront également de formations afin de devenir des parajuristes capables d'offrir une assistance juridique à leurs codétenus. Cet objectif sera atteint grâce à : l'assistance juridique proposée aux femmes détenues, à des sessions de formation pour renforcer les capacités des femmes détenues en droit et permettant ainsi la création d'un " bassin de parajuristes" au coeur de la prison, par le soutien apporté par les femmes aux détenus masculins (70% du temps impliqué dans le suivi du cas de leur conjoint) et par des séances de formations destinées aux hommes détenus.



### FRANCIS KONE | CÔTE D'IVOIRE

Lutte contre la détention préventive abusive par l'accélération des procédures judiciaires.

"Améliorer la justice pénale par la lutte contre la détention préventive abusive/injustifiée, par la formation autour des règles internationales, le monitoring des lieux de détention et le plaidoyer en vue du respect des droits fondamentaux des détenus."

Francis Kone a un certificat de spécialisation en droit international humanitaire obtenu à l'université d'Abidjan ainsi qu'un certificat en droit humain obtenu par le programme international d'Equitas. Il est aujourd'hui coordinateur de projet et travaille en partenariat avec l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (l'ACAT) et la FIACAT (fédération internationale de l'ACAT). Il est de plus coordinateur de la commission, documentation et observation au sein de la coalition ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale.

Francis estime que la surpopulation carcérale est l'une des causes principales des mauvais traitements commis en prison. Des problèmes notables sont à souligner quant aux conditions d'hygiène, de santé et d'alimentation. Par ailleurs, la surpopulation carcérale est causée par le nombre important de détenus en détention préventive et de personnes en attente de jugement. Cela est dû à certains problèmes logistiques ou techniques tels qu'un nombre insuffisant de magistrats ou une aide juridictionnel trop peu développée.

Son objectif principal est de lutter contre la détention préventive abusive et réduire la surpopulation carcérale dans deux maisons d'arrêt et de correction. Il va, à travers le projet JusticeMakers, mettre en place différentes activités telles que des séminaires et ateliers pour former les acteurs de la chaîne pénale et de la société civile, visiter régulièrement les prisons et les détenus pour vérifier que leurs cas sont correctement gérés par le système judiciaire, contrôler les registres et vérifier que tous les détenus y sont inscrits. Il souhaite pour finir, suivre les dossiers des détenus avec l'aide d'avocats volontaires tout en travaillant étroitement avec les Magistrats.

#### DIEUDONNÉ MUNGUWAMPAGA | R.D. CONGO

Assistance judiciaire aux Femmes et Enfants victime de torture et des mauvais traitements dans les amigos et cachots de la province du Sud-Kivu

"Le présent projet se focalise spécifiquement sur les femmes et enfants dans des cachots (ce que personne d'autre n'a fait jusque là), mais aussi et surtout il vise à s'attaquer aux causes profondes et à y trouver des solutions à travers le plaidoyer auprès des autorités judiciaires."

M. Dieudonné Munguwampaga a obtenu sa licence de droit privé juridique à l'Université officielle de Bukavu, il a également plusieurs certificats en droit international humanitaire. Dieudonné travaille aujourd'hui comme défenseur judiciaire et est avocat volontaire pour IBJ en République Démocratique du

En République Démocratique du Congo, la torture est souvent pratiquée pour amener les personnes arrêtées à avouer les faits qui leurs sont reprochés ou pour les obliger à payer une somme d'argent aux agents de l'ordre commis à leur garde, ou à ceux qui les arrêtent. Par ailleurs, en plus du nombre très élevé de détenus au sein de la prison Central de Bukavu, de nombreux prisonniers sont détenus dans des centres de détentions non officiels où les protections contre les abus font défaut.

Le projet de Dieudonné a pour but de s'assurer que les droits des personnes arrêtées sont respectés. Il veut apporter une assistance aux personnes interpellées pendant les deux phases de pré-procès et de procès. Cela consiste, non seulement en l'assistance ou l'aide judiciaire afin de bannir les pratiques de la torture, mais également l'assistance médicale primaire aux victimes ayant des traces, des lésions ou ayant contracté des maladies suite à la torture. Le projet va essayer de favoriser la défense des femmes enceintes ou avec des enfants en bas âge. Afin de mener ce projet à bien, Dieudonné Munguwampaga s'est engagé à organiser des ateliers de formation sur les droits fondamentaux reconnus aux bénéficiaires du projet. De plus, il souhaite faire des plaidoyers auprès des autorités provinciales et structures sanitaires provinciales et locales relatifs à la prise en charge des femmes et enfants victimes de la torture et des mauvais traitements identifiés lors des monitorings des amigos et cachots par IBJ et parquet en milieu de détention. Si mené à bien, ce projet permettra de réduire significativement les violations des droits fondamentaux des femmes et des enfants.



#### GISÈLE NGUNGUA SANGUA | R.D. CONGO

#### Accès à la justice pour tous

"Le domaine de droits de l'homme est pour moi un espace influent et approprié, ouvert à tous ceux qui sont épris de Justice pour porter haut la voix des sans voix. Cet espace donne espoir à ceux qui n'y croient pas."

Mme Gisèle Sangua est diplômée de l'université de Lubumbashi option droit privé et judiciaire. Elle est avocate, au barreau de Lubumbashi et auprès de la Cour Pénale Internationale. Elle a fondé une organisation appelée Action large des Femmes Avocates qui propose une assistance juridique aux victimes de violences et aux femmes détenus, qui permet la promotion des droits de la femme et mène plusieurs activités de sensibilisation sur les notions élémentaires de droit adressées aux femmes et jeunes filles.

Le problème majeur que Gisèle Sangua identifie est celui de la surpopulation carcérale. Celle-ci est dûe à une mauvaise coordination des différents acteurs du secteur pénitentiaire. Son projet repose sur la notion d'accès à la justice, du droit d'accès au juge et du droit de se faire conseiller, défendre et représenter. Mais c'est également le droit à un recours effectif devant un tribunal, le droit à ce qu'une cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable par un tribunal indépendant et impartial.

Le projet "accès à la justice pour tous" doit faire reconnaître aux animateurs du système carcéral leurs responsabilités d'agir pour une amélioration de la justice. L'objectif premier étant : de régulariser les dossiers dont le respect strict de délai n'est pas respecté et ainsi diminuer la population carcérale.

Pour ce faire elle souhaite : mettre en place un contrôle des dossiers physiques des prévenus, former le personnel pénitentiaire et les magistrats sur la gestion et le suivi de dossiers judiciaires dans le but d'améliorer le traitement des dossiers, organiser des réunions tripartites et créer une émulation parmi les magistrats en organisant une remise de prix « le justicier ».

#### KHADI OUEDRAOGO SY | BURKINA FASO

#### Femmes et prisons d'Afrique

"L'égalité des genres est une utopie si vous manquez cruellement de revenus. C'est le cas de la plupart des femmes détenues puisque la majeure partie d'entre elles n'ont pas de revenus ou dépendent de leurs conjoints."



Madame Khadi Ouedraogo Sy a obtenu une licence en Droit des affaires en 1985 et a une formation en assistance de direction. Elle est aujourd'hui directrice générale et directrice adjointe de compagnie de travaux et recouvrement à Ouagadougou. Ayant elle-même été victime de détention arbitraire et victime des conditions sanitaires déplorables dans la Maison de Correction de Ouagadougou, elle a entrepris une humanisation des conditions de détention en améliorant les toilettes, en fournissant une meilleure alimentation et en améliorant l'accès aux médicaments. Ces actions, associées à l'assistance juridique, sont au centre de son projet.

Au Burkina Faso, le grand problème lié à la non représentation des individus devant les instances judiciaires est la pauvreté. En effet, ces derniers n'ont pas les moyens de se faire représenter. Cette pauvreté va aussi engendrer des conditions de détention désastreuses qui mènent à une lutte continue pour se nourrir, se soigner et pour vivre voire survivre.

Le projet de Khadi « femmes et prisons d'Afrique » a deux volets. Le premier est de moderniser les prisons en les rendant moins insalubres et en y installant des toilettes et des douches correctes, en apportant de la nourriture, une aide médicale et en aidant à la scolarisation des enfants. Le deuxième volet lui, consiste à proposer une assistance judiciaire et à mettre en place une cellule de veille auprès du Tribunal de Grande Instance, pour éviter les incarcérations abusives. Le but ultime étant d'être un véritable relais entre l'avocat, le parquet et les détenus.



#### CHARLOTTE TCHAKOUNTE | CAMEROUN

Association des Juristes pour l'intégrité Sociale, le Talent et l'Excellence au Féminin.

"La Justice élève une Nation alors que l'injustice fait la honte du Peuple."

Charlotte TCHAKOUNTE, diplômée en Droit Privé et Certifiée Apte à la Médiation, est Avocat au Barreau du Cameroun depuis 21 ans. Elle a fondé "AJURISTES" (Association des Juristes pour l'intégrité Sociale) dans le but parfaire son œuvre en faveur de : la lutte contre toutes formes d'injustice en général ; et la protection et la défense des droits gardés à vue ainsi que des détenus en particulier. Elle est consultante en matière d'Abus contre les gardés à vue et les détenus au sein de l'association « Women's Counselling and Information Center ».

Le problème que Charlotte identifie dans sa Communauté c'est les abus divers autrement appelés "Violations des Droits de l'homme"; lesquelles trouvent leur Racine dans LA CORRUPTION qui tend à devenir un style de vie. L'objectif principal de son projet c'est. "REBATIR LES MURS DE LA JUSTICE" au sein de sa Communauté. Ceci, par le canal de "LA TRANSFORMATION DES MENTALITÉS" qui selon elle, est la seule garantie pour la Stabilité Judiciaire et par ricochet La Paix Sociale.

Charlotte veut mettre fin à l'ignorance de la loi de la part du personnel de police judiciaire et carcéral ainsi que pour les détenus et les citoyens. Elle va aussi faire en sorte que les justiciables victimes de tortures mettent en garde les enquêteurs contre leurs dérives et abus et ainsi développer les relations entre la police, les agents de prison et les défenseurs des droits de l'homme. Elle souhaite sécuriser au maximum les justiciables.

Pour y parvenir, Charlotte entend au moyen : des Centres d'écoute et des Cliniques juridiques lutter contre l'ignorance de la Loi par les Justiciables ; de l'assistance juridique et judiciaire, prévenir la Torture et défendre ses victimes en particulier en matière pénale ; des séminaires, faciliter la coopération et la sensibilisation des membres du corps judiciaire sur les conséquences des tortures.

Voilà selon Charlotte comment la Honte cèdera d'ici peu, la place à l'Élévation dans sa Communauté.

#### WMINPIOU GONTRAN WALE SOME | BURKINA FASO

Joining by Justice

"Plus une société connaîtra de modes de résolution de conflits, moins elle aura besoin de recourir à la violence d'un système rétributif."

Mr Wminpiou Gontran Walè Somé, sorti de l'Ecole Nationale d'Administration et de magistrature, est diplômé en droit économique, social et culturel du Collège Universitaire Henry Dunant de Genève, certifié de l'Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg en droit international pénal et humanitaire. Membre représentant de la Cour d'Appel de Bobo-Dioulasso au Conseil de gestion du fonds d'assistance judiciaire du Ministère de la Justice du Burkina Faso jusqu'en juin 2017, il est juge au siège au Tribunal de Grande Instance de Bobo-Dioulasso ainsi qu'enseignant vacataire à l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso.

Certains des défis centraux qu'a identifiés Gontran sont: l'application limitée des normes existantes, l'inefficacité des politiques pénitentiaires et les insuffisances des conditions matérielles comme étant les grands fléaux des prisons ne permettant pas de respecter la dignité humaine. Le but du projet Joining by Justice est de replacer la médiation comme base de discussion dès l'arrestation et comme outil de résolution des conflits, ce qui permettrait de prévenir et d'éviter les abus, tortures et violences.

Le projet pilote proposé par Gontran au centre correctionnel de Diébougou porte sur quatre dimensions: la victime, le délinquant, le lien entre victime et délinquant et enfin la communauté. Les ateliers de formation sur la réparation de la justice et la médiation réparatrice, combinés à du conseil juridique pour 100 détenus et des campagnes d'information sur les droits et devoirs des détenus au profit de 150 détenus, visent à empêcher la torture et à modifier l'attitude des agents de police en les amenant à agir conformément à la loi et à la dignité humaine. Le policier doit prendre conscience qu'une personne qui commet une infraction ne sera pas un criminel toute sa vie.

### **MERCI DE VOTRE SOUTIEN!**



Government of Canada







#### **Contact:**

Sonia Liang(français et anglais)Téléphone:+41 (0) 22.731.2441E-mail:justicemakers@ibj.org

sliang@ibj.org

Christelle Johnston (français et anglais)
Téléphone: +41 (0) 22.731.2441
E-mail: cjohnston@ibj.org



a project of International Bridges to Justice

64 Rue de Monthoux, 1201 Geneva, Switzerland

Tel: +41(0) 22 731 2441